

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 09 Décembre 2016

Présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :-Mme Charline FRAMMERY, excusée.

Secrétaire de la séance :-Mr EVRARD Daniel.

1) Après lecture du Compte-rendu de la réunion du 27 Octobre, Mr le Maire apporte quelques précisions concernant les différents points abordés ce jour-là :

a. Le **distributeur de pains** a été installé ce mardi 6 Décembre. La location de l'appareil est prise en charge par le boulanger. Un contrat d'une année a été établi. Mr le Maire demande à chacun **d'en faire la publicité la plus grande possible !**

b. La **restauration d'un secteur des coteaux** par 4 personnes en réinsertion issues de l'APRT, et sous le contrôle du parc des Caps et Marais d'Opale a démarré le 28 Novembre. Elle est programmée sur 4 semaines. Ces travaux sont pris en charge par la cimenterie Eqiom (autrefois Holcim) dans le cadre d'un projet de développement territorial appelé : « Chemin de la Craie. » Par ailleurs, toujours avec le soutien du Parc, la clôture du futur verger à Watterdal est posée et les plantations réalisées.

c. La remise des prix pour **l'opération « Fleurir le Pas De Calais »** s'est déroulée ce vendredi à Aire sur la Lys en présence de Mme Morville et Mr Millamon.

d. Après contrôle par la société « BCM Foudre », **l'installation paratonnerre existante sur l'église** n'est pas en bon état de fonctionnement et nécessite **une remise en conformité aux normes actuelles**. Un devis est attendu en début d'année 2017.

2) L'ordre du jour de la séance est relu:

a) Travaux sur les dépendances :

Mr le Maire présente au Conseil Municipal les différents devis obtenus : -Menuiseries :-6 293.70€ TTC (les accessoires de pose offerts et un employé présent au début de la pose) -Electricité et chauffage (5 radiateurs) : -6 267.95€ TTC -Sanitaires : -4 190.77€ TTC. Par ailleurs, le montant des matériaux chez les Ets Bayard s'élève à ce jour à 1 740€TTC.

Il faudra également prévoir l'achat d'étagères, d'un appareil réfrigéré, d'un comptoir, de tables et de chaises. Mr le Maire va prendre contact avec quelques fournisseurs de boissons. Certains dans le cadre d'un contrat d'exclusivité, fournissent du matériel.

Une rencontre avec un couple de postulants à la tenue du futur commerce s'est déroulée le 28 novembre. Ils ont présenté leur projet au Maire et Adjoints et ont découvert le lieu de l'activité. Ils ont confirmé leur candidature et souhaiteraient connaître le montant du loyer qui leur sera demandé. Mr le Maire donne quelques exemples de tarifs pratiqués.

Après délibération, et **considérant que le projet doit être soutenu**, le conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le **loyer mensuel du commerce à 150€ la première année**. Une révision serait alors effectuée en fonction du « chiffre d'affaires » réalisé.

Si d'autres personnes sont intéressées par ce commerce, ils doivent se faire connaître en mairie rapidement.

b) Projets d'Investissement 2017 :

Mr le Maire demande d'arrêter les projets d'investissement à inscrire au Budget 2017.

La 1ère tranche de **travaux de Défense Incendie** programmée en 2016 n'a pas été effectuée car l'aide du Conseil Départemental (40%) n'a pas été obtenue. Les arguments présentés n'ont pas été reçus au

regard de la nouvelle réglementation mise en place en début d'année. Par contre, la Dotation DETR de l'Etat est confirmée. Mr le Maire propose de modifier le projet initial :-1 poche souple rue P Lefrançois et une autre rue Hamet à la place du changement de canalisation avec la pose d'un poteau, ceci dans un souci d'économie ; et de déposer une nouvelle demande de subvention auprès du Conseil Départemental dans le cadre du FARDA. Cette proposition est acceptée. Une autre tranche de travaux au hameau de Watterdal sera programmée en 2018 .

-Concernant **la rénovation de la voirie municipale** : Mr le Maire propose si les finances municipales le permettent et si les demandes de subventions sont accordées, de prévoir la remise en état : -de la **rue de la Chapelle du Mont** et de la **ruelle le long de l'arrêt de bus à Watterdal**, -de **l'Impasse de la Madeleine**, -de **l'Impasse du Croc Renoit**, (la limite sera à déterminer) et -de **l'Impasse des Avesnes** dans le centre du Village. Des devis seront demandés à diverses entreprises du secteur. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Mr C Leclercq réalisera un relevé des surfaces à rénover pour chaque rue afin d'obtenir des devis comparables. En 2018, il restera :- la rue des six pipes, la rue du val du Bois, et une partie de la rue des Creuses.

-Mr le Maire a pris rendez-vous avec un technicien de la FDE afin de réaliser un diagnostic (expertise technique) sur la partie la plus ancienne de **l'éclairage public** située rue principale. Cette visite est programmée le Jeudi 4 Janvier 2017. La rénovation du parc d'éclairage Public peut générer des économies importantes. La FDE qui accompagne la collectivité, accorde des aides importantes (340€ maximum par lanterne et prêt à taux 0%).

-Une nouvelle fois, la **remise à neuf de la cour de l'école** a été demandée par les enseignants. Les montants des devis obtenus en début d'année 2016 sont rappelés (19 891€ Ets Ducrocq TP,-14 250 € Colas). Le Conseil municipal demande à Mr le Maire de recontacter ces entreprises et d'autres afin d'obtenir le coût actualisé de ces travaux. **Une décision sera prise lors de la préparation du Budget 2017.**

c) Colis des Aînés :

Mr le Maire propose que la distribution se fasse les **16 et 17 Décembre**. Comme les années précédentes : -4 ou 5 colis seront donnés par deux personnes (conseiller municipal ou membre du CCAS). Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Par ailleurs, il est rappelé que les employés communaux recevront leur colis de fin d'année après l'Arbre de Noël du Mardi 20 Décembre.

d) Questions diverses :

1. Dans le cadre du programme établi sur 3 années pour la mise en accessibilité des lieux publics, Mr le Maire présente le devis des Ateliers du Bléquin qui pourraient assurer rapidement la pose de systèmes Anti-Panique sur les 7 portes de l'école. Il s'élève à : 3 900€ TTC .Ce devis est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

2. Le déploiement de la fibre sur Seninghem est prévu pour 2018.

3. La demande de subvention de la Maison familiale de Campagne les B est refusée à l'unanimité.

Le Maire, C TELLIER